

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2016 B 07272

Numéro SIREN : 822 083 762

Nom ou dénomination : A.E. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 72366

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

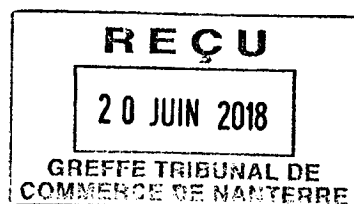


G R E F F E

DEPOT N° :.....72366.....
LE: 29 juin 2018

Objet : Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2018O00828

A.E. HOLDING
Sas au capital de 1000 euros
Siège Social : 33 avenue de la Résistance
92370 Chaville
RCS Nanterre 822 083 762



Grefe du Tribunal de Commerce de
Nanterre
4 rue Pablo Néruda
92020 Nanterre cedex



Chaville, le 18 juin 2018

**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE**

Je, soussignée Mademoiselle Cécile CHOI,

Agissant en qualité de Président de la SAS A.E. HOLDING sis. 33 Avenue de la
Résistance – 92370 CHAVILLE,

A l'honneur de vous exposer :

que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31
décembre 2017, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les
comptes de l'exercice au plus tard le « 30 juin 2018 ».

Que du fait de l'indisponibilité de l'expert-comptable en congés maternité, Monsieur
Bernard PALMIERI, commissaire aux comptes n'a pas pu intervenir à ce jour et les
comptes n'ont pu être certifiés. L'Assemblée ne pourra donc pas se tenir dans les
délais légaux.

Qu'en conséquence,

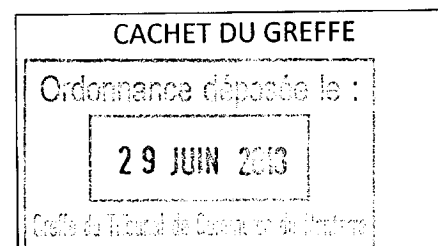
La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au
30 septembre 2018 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les
comptes de l'exercice.

Cécile CHOI
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Choi", written over a horizontal line.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT



Requête n° 2018000828
Affaire : SAS A.E. HOLDING

ORDONNANCE

Nous, Frédéric DANA, Président du tribunal de commerce de Nanterre,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L227-9 et R 225-64 du code de commerce (SAS),

Prorogeons jusqu'au **30 SEPTEMBRE 2018** le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au **31 DECEMBRE 2017** de la société requérante **SAS A.E. HOLDING 33 AV DE LA RESISTANCE 92370 CHAVILLE (RCS NANTERRE 822083762)**.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le 28 juin 2018

Le greffier,
D. MESLE



Le président, M. Frédéric DANA
Par délégation

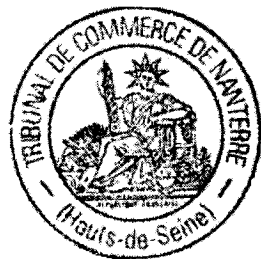
M. LE CHATELIER

SECRETAIRE GENERAL

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Vautier", written over a horizontal line.

N° de rôle	2018O00828
Nom du dossier	SAS A.E. HOLDING
Délivrée le	29/06/2018

Troisième et dernière page.